



VANNOZ (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Vannol, Vannaud, village de l'arrondissement de Poligny ; canton, perception et bureau de poste de Champagnole ; succursale érigée le 2 décembre 1850 ; à 5 km de Champagnole, 23 d'Arbois et 36 de Lons-le-Saunier.
Altitude: 612^m.

Le territoire est limité au nord par le Pasquier et Saint-Germain-en-Montagne, au sud par Champagnole et Équevillon, à l'est par Équevillon et Saint-Germain, et à l'ouest par la rivière d'Angillon qui le sépare du Pasquier et d'Ardon. Une maison du Pont de Gratte-Roche fait partie de la commune.

Il est traversé par la route impériale n° 5, de Paris à Genève ; par les chemins vicinaux tirant à Équevillon, à la route impériale, à Saint-Germain et au Pasquier, et par la rivière d'Angillon.

Le village est agréablement situé entre la rivière d'Angillon et le mont Rivel. Les maisons qui ont été reconstruites pour remplacer celles qui avaient été incendiées en 1846 sont bien bâties en pierres et couvertes en tuiles ; les anciennes sont mal bâties et couvertes en tavaillons.

Population : en 1790, 293 habitants ; en 1846, 254 ; en 1831, 234, dont 126 hommes et 128 femmes ; population spécifique par km carrée, 44 habitants ; 52 maisons ; 52 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Georges. Paroisse de Saint-Germain-en-Montagne.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série communale, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 7276 à 7282, 3 E 3917, 3 E 8651, 3 E 9669 à 9671 et 3 E 13799. Tables décennales : 3 E 1132 à 1140.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1109 et 1110, 2 Mi 1200, 2 Mi 2213, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens émigrent peu.

Cadastre : exécuté en 1823 : surface territoriale, 574^h 71^a divisés en 714 parcelles que possèdent 119 propriétaires, dont 55 forains ; surface imposable, 565^h, savoir : 221 en terres labourables, 170 en pâtures, 97 en bois, 68 en prés, 5 en friches et murgers, 2^h 38^a en sol et aisances de bâtiments et 86^a en jardins, d'un revenu cadastral de 5.609 fr. ; contributions directes en principal, 1.311 fr.

Le sol, presque tout en plaine, rend cinq fois la semence des céréales et produit du froment, de l'avoine, du méteil d'orge et d'avoine, peu d'orge et de maïs, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des pommes de terre, des carottes fourragères, du chanvre, peu de fruits, beaucoup de foin et de fourrages artificiels.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour 0/0.



On élève dans la commune des bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse ; 80 ruches d'abeilles. On trouve sur le territoire de la marne, de la terre glaise convenable pour la poterie, les tuiles et les briques, de la pierre ordinaire à bâtir et de taille et d'excellentes sablières.

Les habitants fréquentent les marchés de Champagnole. Ils sont généralement très laborieux et vivent dans l'aisance. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, le produit de la fromagerie et le transport de bois, de fonte et de fourrages dans les villes du Jura.

Il y a une fromagerie dans laquelle on fabrique annuellement 21.000 kg de fromages, façon Gruyère.

Les patentables sont : 2 marchands de planches, 2 aubergistes, 1 voiturier, 1 maréchal-ferrant et 2 marchands de porcs.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère construit en 1855, qui a coûté 16.000 fr. ; une maison commune acquise en 1855, renfermant la mairie, une salle pour servir de dépôt à une pompe à incendie, la fromagerie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 25 garçons et 25 filles ; 4 fontaines avec lavoirs et abreuvoirs, et 78^h 28^a de bois-sapins, friches et terres labourables, d'un revenu cadastral de 445fr.

Bois communaux : 7^h 35^a de bois-sapins ; coupe annuelle, 7 arbres.

Budget : recettes ordinaires, 4.265 fr. ; dépenses ordinaires, 3.546fr.

Bureau de bienfaisance : il a été fondé en 1845 par Denis Guinchard, prêtre, qui a légué aux pauvres de cette commune une rente annuelle de 50 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Vu du haut du mont Rivel, Vannoz présente un aspect agréable et semble mériter le nom de *Gwenet* ou *Wennet* (le Beau), que les Celtes lui ont donné. Par une coïncidence assez remarquable, ce village occupe, entre une montagne et une rivière, une position identique à celle de Vannes, dans le Morbihan, l'un des principaux sièges du culte druidique en Bretagne. La partie de son territoire la plus rapprochée de Saint-Germain est couverte d'antiquités romaines. On en trouve aussi dans le quartier voisin du pied du mont Rivel.

Une voie romaine, dont une branche tirait à Champagnole et l'autre à Pontarlier, par Saint-Germain, appelée la *Vie-Poire* ou le *Vieux Chemin de Poligny*, passait sur le pont de *Gratte-Roche*. On a découvert dans le voisinage de ce pont des médailles consulaires et impériales en argent, une monnaie du triumvirat et une autre de Géta.

Seigneurie : Vannoz était un membre de la seigneurie de Mont-Rivel ; c'est à ce titre que Gaucher de Commercy en fit hommage, en 1286, à Jean de Chalon-Arlay 1^{er}. Un fief de prévôté, duquel dépendaient un château-fort bâti sur une motte, un vaste domaine et la moyenne et basse justice, fût possédé dans l'origine par une famille noble qui prit le nom du village. Les propriétaires de ce fief, tout en ne prenant que le titre de sieurs de Vannoz, s'en considérèrent comme les véritables seigneurs, surtout depuis que Hugues de Chalon-Arlay eut concédé, en 1319, à Pierre de Vannoz, de nombreux privilèges, et entre autres celui découper des bois morts et vifs, pour tous ses besoins, dans ses forêts de Fresse, de Taravant et de la Faye de Montrond.

Seigneurs : La famille de Vannoz florissait déjà au XII^e siècle. Plusieurs de ses membres firent à cette époque des donations à l'abbaye de Balerne. *Gauthier* de Vannoz, chevalier, était châtelain de Montrivel en 1250, et eut un fils du nom de Pierre, qui tenait en fief, en 1300, la sergenterie de Poligny du chef de son épouse. *Aymonin*, fils de Pierre, vivait en 1349 et habitait Poligny. On ignore à quel titre et à quelle époque la maison d'Usie succéda à celle de Vannoz. Suivant un partage fait le 15 octobre 1415, entre Huguenin, Ottenin d'Usie et Jeanne, leur nièce, fille de Claude d'Usie et de Jeanne de Vannoz, Jeanne eut

dans son lot le château de la Motte et la seigneurie de Vannoz. Elle épousa Jean de Chissey, chevalier, sieur du Perret, son curateur.



Jean de Chissey eut pour fils *Henri* de Chissey et *Hugues* de Chissey, chevalier, conseiller et chambellan du duc Charles-le-Téméraire.

Henri de Chissey, chevalier, seigneur de Vannoz, mourut avant 1493, laissant pour héritier *Aubert* de Chissey, son fils.

Albert ou *Aubert* de Chissey, écuyer, seigneur de Vannoz, s'allia à *Anne* du Tartre et mourut en 1522, au château de Grimont dont il était capitaine.

Guillaume de Chissey, son fils, chevalier, seigneur de Vannoz, était capitaine-commandant dans le château de Vers pour la princesse d'Orange, en 1551, et fut plusieurs fois élu mayer de Poligny. Il avait épousé *Claudine* de Chaussin, dame de Beauchemin et de Chavannes, qui le rendit père de plusieurs enfants.

Philibert de Chissey, l'aîné, marié en premières noces à *Claudine* de Pierrefontaine et en secondes noces à *Denise* de Martel, fut seigneur de Vannoz, Bouverans, Mamirolles, Rosières, Peseux, etc., et capitaine du château de Grimont en 1603. De son premier mariage naquirent *Henri* de Chissey et *Jeanne* de Chissey, épouse de *M. de Chazelles*, seigneur de Courcelles, et de sa seconde alliance, *Pierre* de Chissey.

Philibert de Chissey, malgré sa grande fortune, contracta de nombreuses dettes. Ses biens furent vendus par décret au parlement de Dole, le 20 juillet 1619, et acquis par *M. de Chazelles*, son gendre ; mais ils furent rachetés, en 1625, par *Pierre* de Chissey, son fils cadet.

Pierre de Chissey, seigneur de Vannoz, fut tué au mois de mars 1637, au siège de Cornod, après avoir combattu héroïquement à la tête de la compagnie d'infanterie qu'il commandait. *Anne* de Marnix, sa veuve et son héritière, testa la même année; elle donna la terre de Vannoz à *Pierre* Charreton, dit du Louverot, seigneur de Rambey, et le surplus de ses biens à *Jacques-Antoine* de Marnix, son frère.

Jean-Claude Charreton du Louverot, baron du Pin, fils de *Pierre*, vendit Vannoz, le 30 septembre 1696, à *Jean-François* Français et à *Anne-Marie* Guignoire, son épouse, moyennant 27.000 livres.

Jean-Alexis Français, conseiller au présidial de Salins, fils de ces acquéreurs, fut seigneur de Vannoz et laissa cette terre, à son fils. *Charles-Joseph* Français de Vannoz, son petit-fils, eut de *Madeleine-Ignace* de *Pierre*, son épouse, trois enfants : *Luc-Joseph*, qui émigra en 1791, *Marie-Henriette* et *François-Bonaventure* Français. *Luc-Joseph* rentra en France sous l'empire et eut dans son lot le domaine de Vannoz.

M. Anne-Louis-Tancrède de Scitivaux de Greiche, ancien officier d'état major et aide-de-camp du général *Oudinot*, chevalier de la légion d'honneur, possède ce domaine du chef de *M^{me} Françoise-Adélaïde* Français de Vannoz, son épouse, fille unique de *M. François-Bonaventure* Français de Vannoz, seigneur du Pasquier, et nièce de *Luc-Joseph* Français de Vannoz, dont elle a été l'héritière.

Château : Le plus ancien château de Vannoz était bâti dans le lieu dit *Sur la Monta*, sur une éminence artificielle entourée d'un large fossé. Celui que bâtirent MM. de Chissey fut brûlé par les Français en 1637, et réparé en 1679 par le baron du Pin. MM. Français l'embellirent à leur tour. Il est situé à l'extrémité sud-ouest du village et était entouré d'un beau jardin en terrasses. Il n'y a plus rien de féodal dans sa physionomie. On remarque, sur la porte d'entrée du bâtiment principal, des armoiries bien conservées, et à côté un joli bas-relief en pierre représentant saint Georges, patron de la commune.

Église : L'église de Vannoz, située presque au centre du village, a été bâtie en 1850 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle et est dédiée à saint Georges, dont on célèbre la fête le 23 avril. Elle se compose d'un clocher couronné par une flèche octogonale, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur rectangulaire

et d'une sacristie. Dans la chapelle de droite se trouve un beau mausolée du style ogival, richement orné, et portant en lettres d'or l'inscription suivante :

« Luc-Joseph Français de Vannoz, né le 7 juillet 1772, décédé le 22 décembre 1818.

Ami des pauvres, soutien des malheureux, il mourut environné de l'estime, de l'affection de tous et des justes regrets de sa famille.

Les habitants de cette commune reconnaissants ont demandé que ses restes fussent conservés au milieu d'eux.

Que l'homme de bien repose en paix. »

Événements divers : Vannoz a été détruit plusieurs fois par des incendies, car on trouve enfouies dans le sol de nombreuses fondations d'anciennes habitations. Un sinistre partiel réduisit en cendres, en 1832, trois maisons qui contenaient 12 ménages. Le 2 juin 1846, vingt-cinq maisons, composant la moitié du village, furent consumées par les flammes, et deux autres maisons furent brûlées en 1850.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura.